

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2017

Présents : P. Berton, D. Merzeraud, M. Percept, G. Roy, Ch. Verguin, V. Baumard, A. Broussaud, E. Martin, P. Merceron.

Excusés : D. Chauveau, P. Gaillard, A. Richez.

Représentée : F. Viaud.

Absent : N. Marot.

Secrétaire de séance : Ch. Verguin.

Désignation du secrétaire de séance :

Christine Verguin est désignée.

Validation du dernier compte-rendu :

Validation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 novembre à l'unanimité.

Délibération « instauration du RIFSSEP pour janvier 2018 » :

L'instauration du RIFSSEP, qui se substitue à tout régime indemnitaire, pour les agents techniques et l'agent administratif, est adoptée pour le plafond maximum et pour mise en place au 1^{er} janvier 2018, à l'unanimité.

Délibération « préemption sur vente du terrain de Mr Petit » :

L'avis de préemption sur le terrain du « cerisier » est voté pour un montant de 6.500€, correspondant à la somme portée au budget. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Organisation de la compétition motocycliste enduro : la circulation est autorisée sur les chemins de la commune, et une demande d'autorisation devra être faite aux propriétaires des chemins privés.
- Ancienneté Alexandra Thieulin : Pour ne pas lui faire perdre les années travaillées à son ancien poste d'agent administratif territorial, il est décidé d'accorder à Alexandra Thieulin l'ancienneté qu'elle a acquise précédemment.
- Réunions PLU :
Un calendrier est proposé par Grand Cognac pour mettre en place le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et à cet effet il est nécessaire de constituer une équipe selon les thèmes. Il ressort de la présente consultation les tandems titulaire / suppléant suivants :
Habitat, équipements et services : Pierre Berton / Monique Percept
Transports et mobilités : Géraldine Roy / Véronique Baumard
Economie : Didier Merzeraud / Pierre Berton
Agriculture : Monique Percept / Pierre Berton
Environnement et cadre de vie : Anna Broussaud / Pierre Berton
- Date du spectacle Mary Poppins : la date est avancée au vendredi 29 juin 2018.
- Réception voirie en retard : la date butoir est fixée au 16 février.
- Date du prochain conseil : le mercredi 07 février 2018 à 18h30.